

Mila

LA RUE DE LA MUSIQUE

2 rue André Messager
75 018 Paris

01 58 60 20 63
info@milaparis.fr

Paris, le jeudi 20 octobre 2016

Communiqué - Le Mila s'agrandit, changement de statuts

En date du 18 octobre, le Mila s'offre un nouveau souffle avec l'approbation en Assemblée Générale Extraordinaire des modifications des statuts de l'association.

Le Mila est un dispositif structurant et de soutien qui fonctionne, et qui depuis plus de 10 ans, a accueilli et accompagné à ce jour près de **90 entreprises de la filière musicale**, dont quelques "success story" notables. Mila regroupe aujourd'hui plus d'une trentaine d'entreprises de la filière musicale indépendante sur plus de 1 500m², ces structures réalisant un chiffre d'affaires annuel cumulé de plus de 10 millions d'euros.

Le secteur de la musique évolue et les besoins de ses acteurs avec. Le besoin de fédérer, de mutualiser des compétences et des dépenses devient nécessaire, tout comme la mise en réseau des différents acteurs.

Pour répondre à cette mutation du secteur et répondre aux besoins des entreprises du Mila, nous ouvrons l'accès au Mila aux entreprises n'étant pas domiciliées en bureau ou en boutique par le dispositif. La modification des statuts est motivée par une volonté d'éclaircissement et d'élargissement de l'objet, des activités et des champs d'actions de l'association et un changement au niveau de la gouvernance.

Le Mila revoit ainsi sa structuration et s'ouvre désormais à toutes les entreprises de la filière musicale. Les entreprises actuellement hébergées et bénéficiaires des services Mila sont désormais membres à part entière du projet et pourront porter leurs voix lors des instances délibérantes telles que les Assemblées Générales et les conseils d'administration.

Ce qui change dans les statuts :

- Une assemblée générale ordinaire composée de membres hébergés, de membres bénéficiaires, de membres de droit et de membres d'honneur.
- Un conseil d'administration composé de 9 sièges, répartis de la manière suivante : 5 membres hébergés, 3 membres bénéficiaires et un membre de droit

Avec ces nouveaux statuts, le Mila possède enfin la gouvernance pour la mise en place de ses projets, accès sur le développement, l'innovation et le soutien aux acteurs de la filière musicale.

**Le Président
Frédéric Neff**